



CTL DU 7 FÉVRIER 2022 : VOLET EMPLOIS



Un CTL relativement court aujourd'hui (presque 3 H tout de même), car en effet l'ordre du jour ne comportait qu'un titre : Les emplois (ou plutôt les suppressions d'emplois). Pour bien se situer dans le contexte de la discussion, voici les chiffres :

Suppressions dans le cadre du PLF 2022:

- Besançon : - 2B Prog
- Besançon – Résidence Vesoul : - 1B PAU
- Strasbourg : - 1B Administratif
- Strasbourg : - 1B Programmeur
- Strasbourg : - 1C PAU
- Reims : - 2 C Dactylo

Suppression dans le cadre du financement de la création de la DTNUM :

- DISI Siège : - 1A Administratif

TOTAL DES SUPPRESSIONS : 9

Transferts inter-DISI :

-1A analyste ESI25 – résidence Belfort	+ 1A analyste ESI67 Strasbourg
-1A PSE ESI51 Reims	+ 1A PSE ESI67 Strasbourg
-1B Programmeur ESI67 Strasbourg	+ 1B Programmeur ESI51 Reims
-1B Programmeur ESI25 Besançon	+ 1B Programmeur ESI51 Reims
-1C PAU ESI67 Strasbourg	+ 1C PAU ESI25 - résidence Vesoul
-1C PAU ESI51 Châlons – résidence Chaumont	+ 1C PAU ESI25 – résidence Belfort
-1B PAU Metz	+ 1B Programmeur Metz

En premier lieu, les syndicats Solidaires, CGT et CFDT ont déclamé leurs liminaires. Le principal sujet était bien entendu les suppressions d'emplois, dont chaque syndicat réclame la légitimité en raison de la forte demande d'emplois qui existe dans l'informatique. Il règne donc une incompréhension vis-à-vis de la stratégie de la direction générale, bien vite évaporée par un éclair de lucidité qui fait voir une stricte obéissance aux oukases (bon à placer au scrabble) économiques du gouvernement de Macron.

M MOTA n'ayant pas de commentaire à faire concernant les suppressions d'emplois s'est employé (un bon mot ne fait pas de mal) à énumérer la liste des nouvelles missions qui ont été récoltées par la DISI grâce à ses bonnes œuvres : Virtuportail, ASPASIE, flux Hélios, assistance GOLD, CERES, CESAR web, ACQUICFE (pilotage), RECPAS web, et prochainement Massmail. Tout cet ensemble de missions permettra d'occuper les « ressources » (trad. Les agents) dans les limites de la capacité dont nous disposons (qui va diminuant d'année en année, rappelons-le). Mais le point le plus important pour notre directeur est de minimiser le nombre d'emplois vacants et de le rapprocher de zéro, ce qui selon lui empêcherait de « rendre » des emplois à la direction générale.

Stop ! Attention danger ! Non seulement la direction générale n'aura aucun scrupule à couper dans les effectifs quand bien même ceux-ci étant occupés , mais aussi et surtout, la course au zéro vacances est un jeu

dangereux qui peut mener droit au mur ! En effet, à ne vouloir aucun « stock » d'emplois on risque de se retrouver en tension d'emplois (ce que les « managers » appellent du « flux tendu », très risqué) et de devoir renoncer à des missions faute d'agents disponibles, que les missions soient nouvelles ou existantes. De plus, les charges de travail fluctuent en fonction des périodes ou des missions et nécessitent d'avoir un matelas d'emplois disponibles. Ce dont M Mota a bien convenu : il tempère donc ses ambitions en se réservant une dizaine d'emplois vacants pour « voir venir ».

Celui-ci entend pérenniser le recrutement contractuel, voire un passage de CDD à CDI pour les agents contractuels donnant satisfaction, afin de ne pas laisser croire aux contractuels que c'est acquis s'ils bossent bien, voire mieux que leurs collègues statutaires (installation d'une mise en concurrence en douce). Voilà encore un pas vers la contractualisation de nos services publics : encore une fois nous le disons, le concours est et doit rester la seule voie de recrutement, le contrat est un gadget rendu indispensable par force et ouvre la voie à la dégradation de notre maison comme cela été le cas pour France Telecom. Il y a des manques à combler notamment pour recruter des CID et la solution est simple : ouvrir un concours de B/C avec qualification de PAU. Ceci aurait pour avantage de mettre fin aux situations des agents qui doivent passer 3 ans en administratif avant de pouvoir espérer intégrer un poste informatique, situation fort décourageante et source principale des déficits d'emplois.

La CGT réclame (encore une fois, demande toujours insatisfaite!) la diffusion détaillée du TAGERFIP et des vacances de postes pour que les agents aient une information suffisamment claire en cas de demande de mutation ou de préparation de concours ou d'examen de qualification.

Après avoir abordé d'autres sujets tous plus ou moins en rapport avec la gestion des emplois, nous sommes passés au vote. Le constat est unanime : Tout le monde vote contre, la CGT décidant de refuser de voter un volet emplois dont elle n'accepte pas la légitimité ni la justification, surtout au moment où l'activité informatique est en expansion et où les besoins en personnel sont grandissants.

Le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail requiert vos contributions pour la et les manières d'en user. Il s'agit de plus de 45.000€, alors n'hésitez pas à faire marcher votre imagination et n'ayez aucun tabou ni auto-censure. Ainsi que nous l'avons dit lors de notre liminaire, la manière unilatérale avec laquelle l'administration a monté son questionnaire nous a placé dans une situation de spectateurs alors que nous devons être partie prenante des négociations. C'est un manque évident de transparence et de communication malgré une concertation préalable en groupe de travail et plusieurs retours par mail de notre part qui sont restés sans réponse. Nous allons tout de même continuer les discussions mais avec une surveillance accrue des faits et gestes d'une direction qui semble avoir une conception bien légère du dialogue social. Nous avons obtenu d'analyser en groupe de travail un premier lot de contributions après les vacances de février. N'hésitez pas à nous communiquer autant que de besoin vos contributions pour que nous soyons sûr qu'elles aient bien été prises en compte. La confiance étant rompue, la transparence se voile peu à peu, et c'est à nous, les syndicats de déchirer ce voile.

Enfin, il ne vous aura pas échappé qu'un sondage a circulé, acheté fort cher chez IPSOS, pour récupérer les sentiments des agents vis-à-vis de leur environnement de travail. Dans ce sondage, une question a soulevé un malaise :

Observatoire
Interne 2022

Les agents autour de moi seraient prêts à participer à des actions revendicatives (grève, manifestation)...

(Sur cette question, seuls des résultats d'ensemble aux niveaux du ministère et de la direction seront analysés)

Est-ce un appel à délation ? L'anonymat est-il garanti ? Quelles seront les conséquences des réponses (individuelles ou d'ensemble) ?

En ces temps de plus en plus sombres, où l'activité syndicale et revendicative est de plus en plus criminalisée, nous sommes en droit de nous inquiéter de l'usage qui peut être fait d'une telle question. La période actuelle de campagne électorale nous

ressort des relents de plus en plus nauséabonds d'une période que nous ne voulons plus voir, et une telle question dans un sondage peut prêter à confusion voire à des interprétations très dangereuses. Le directeur a supposé une maladresse de la part du rédacteur qui, en effet peut irriter certains...

Prenons attention à nous, soyons les gardiens de nos droits y compris celui d'expression !

Dès à présent, la campagne d'évaluation est lancée, n'hésitez pas à contacter vos correspondants locaux pour des conseils afin d'établir votre entretien dans les meilleures conditions possibles.

Merci à vous et bonnes vacances !



DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE AU CTL DU 7 FÉVRIER 2022



M le président, Mmes, MM,

Le présent CTL a pour unique objet le volet emplois. Ou devrions-nous dire le volet suppressions d'emplois. Car il s'agit avant tout d'obéir au cadre strictement budgétaire qui revient au vieux thème de l'austérité. On voit bien que les bonnes intentions avancées par M Rousselet se sont vite envolées. Lui qui nous a assuré lors du GT informatique du 25 novembre 2021 que le recrutement du personnel informatique était en pleine expansion, voilà que les faits contredisent ses prétentions. Mais nous ne sommes pas surpris, tant nous connaissons le double discours de nos têtes pensantes. Ainsi donc, 9 emplois informatiques vont passer à la trappe, victimes du budget 2022 mais aussi vampirisés pour alimenter une direction centrale de plus : la DTNUM. On va picorer ici et là des emplois en province pour les ajouter à Paris, comme s'il n'y avait pas déjà assez de monde à Bercy !

La CGT refuse catégoriquement de se placer dans le sillage de cette destruction d'emplois, 9 emplois, ce sont 2 % de l'effectif total de la DISI qui partent en fumée. C'est la raison pour laquelle nous avons boycotté en première instance ce CTL et que nous nous élevons contre cette politique de casse continue du fonctionnaire qui dure depuis trop longtemps. La continuité de cette politique destructrice s'accompagne de cette loi Montchalin de soi-disant transformation de la fonction publique qui n'est autre qu'une loi de plus pour mieux couler le service public en transformant le dialogue social en jeu de chantage par des négociations en forme de marché de dupes.

À ce propos, nous voulons revenir sur le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail. Nous avons proposé à la direction locale la diffusion d'un formulaire ouvert aux agents de manière dématérialisée et anonyme, laissant aux agents toute latitude à des propositions sans être cantonnés à des choix fermés par une liste prédéfinie. Après nous avoir fait attendre, on nous a trompé en diffusant sans validation intersyndicale un questionnaire au contenu qui n'avait pas reçu notre assentiment. De plus, nous avons déjà une liste issue des HMI que nous avons organisée, qui vous a été communiquée et il n'y a aucune trace de celle-ci dans votre questionnaire. Quelle manière déplorable d'aborder ainsi les négociations d'un fonds, dont je rappelle, la validation dépend entièrement de l'accord unanime des représentants élus. Sachez que ça part mal, c'est le moins que l'on puisse dire ! Si nous venions à abandonner ce fonds pour le distribuer à d'autres, vous en tiendrez la pleine et entière responsabilité et nous ferons tout pour le faire savoir aux agents, soyez-en sûrs ! Nous espérons que vous reviendrez à de meilleures attitudes, vous avez encore la possibilité de rattraper le coup.

A bon entendeur !